EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Havva ISIK, Eric SEVRE**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Mesdames Françoise NOUHEN, Cécile AUDET et Carole COURTIAL arrivent avant le vote de la question n° 1.
Mesdames Nicole BARBIN et Marie SAVRE quittent la séance après le vote de la question n° 3.
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance après le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Monique BONNET.
Interruption de la séance de 21 h 25 à 21 h 40 pendant le débat sur la question n° 4.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 5 et donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n° 6 et donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 8.

Rapport N° 32

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - PRESENTATION DU RAPPORT RELATIF AUX CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC PARKING POTERNE/CATHEDRALE (EXERCICE 2012/2013)

L'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal, ainsi, le rapport relatif à l'exercice précédent (2011/2012) a été présenté lors de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2012.

Vous trouverez en annexe le rapport d'exploitation de l'exercice 2012-2013 clos le 30-06-2013.

La gestion et la construction de l'équipement ont été confiées en 1973 pour une durée de 45 ans par la Ville à la Société Parking de la Poterne. Le contrat arrivera à échéance en 2018.

Le parc est ouvert 24H/24 et 365J/365. Les tarifs appliqués aux abonnés varient de 33 € à 77 € par mois en fonction du niveau des prestations. Le nombre d'entrées est de 218 502 en légère baisse de 1 % par rapport à l'exercice précédent. Le tarif appliqué aux visiteurs est de 1,30 € (contre 1,20 € en 2011/2012) la première heure, la tarification se fait à la demi-heure. Ce parc reste l'un des moins chers de l'hypercentre.

Les 310 emplacements de ce parc ont généré un chiffre d'affaires en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, de prendre acte de ce rapport.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 décembre 2013

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET

S.A. Parking de la POTERNE

2, rue Montlosier - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél & Fax : 04-73-92-60-01
Email : pkpoterne@orange.fr

Monsieur MICHALOT
Mairie de Clermont-Fd
63000 Clermont-Fd

Clermont-Ferrand le 30 OCTOBRE 2013

Monsieur,

Nous vous faisons parvenir le dossier réclamé par vos services concernant le Parking. En espérant que celui-ci soit complet et vous donne entière satisfaction.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Direction des Affaires Juridiques
Courrier arrivé le :

31 OCT. 2013

Enregistrement POST OFFICE
N° A0/13/14086

La Direction
M.MIGLIERINA

S.A. Parking de la POTERNE

2, rue Montlosier - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél & Fax : 04-73-92-60-01
Email : pkpoterne@orange.fr

Mairie de Clermont Ferrand
Rue Philippe Marcombes
63000 Clermont Ferrand

Clermont-Ferrand, le : 30/10/2013

Information correspondant à notre exercice comptable du 01/07/12 au 30/06/13

Le Parking de la Poterne contient :

- 310 places couvertes réparties sur quatre niveaux.
 PARKING ouvert 24h/24 - 365 jours/365.

Pour les véhicules :

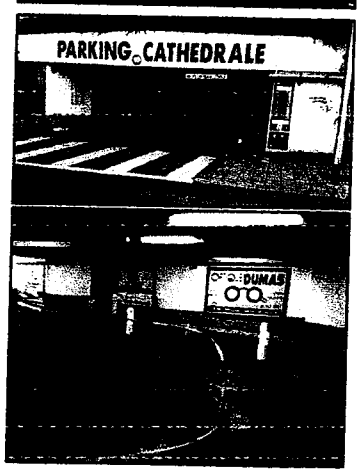


- 2 circuits de circulation intérieurs un circuit court rapide un circuit long.

- 2 entrées automatiques de voitures :



1 rue St Hèrem donnant accès aux 4 niveaux.



*1 rue Montlosier donnant un accès unique au 4eme.

- 1 sortie automatique de voitures : rue Montlosier et une voie de dégagement qui permet aux clients de ne **jamais** rester bloqués.

Pour les piétons :



- 2 ascenseurs rapides ainsi qu'une cage d'escalier permettant de sortir rue St Hèrem direction Mairie et Cathédrale, une sortie piétons rue Montlosier et une issue de secours.

- 2 entrées piétons :



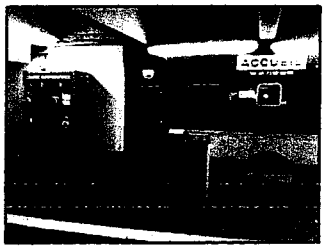
*1 rue St Hèrem donnant accès aux 4 niveaux.



*1 rue Montlosier donnant accès aux 4 niveaux.



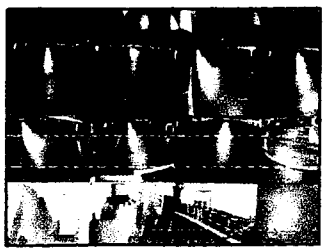
- 2 caisses automatiques situées au 1er niveau qui rendent la monnaie dont une accepte les règlements par billets de 5 €, 10 €, 20 € et 50 €.



- 1 caisse automatique située à côté du bureau au 4éme niveau à la sortie qui rend la monnaie et qui accepte les règlements par billets de 5 €, 10 €, 20 € et 50 €.

- Paiement par CB sur la totalité du matériel.

Sécurité :



- Un système vidéo permettant une surveillance permanente de l'ensemble du parking.

- Un service de gardiennage par une société spécialisée tous les jours de la semaine sauf le lundi, mardi, mercredi (surveillance assurée le personnel), 2 gardiens les jours à risque.

Les tarifs du Parking sont les suivants :

STATIONNEMENT HORAIRE JOUR DE 8h00 à 20h00

01h00 = 1,30 €	04h00 = 4,60 €	10h00 = 8,50 €
01h30 = 2,00 €	05h00 = 5,50 €	11h00 = 9,00 €
02h00 = 2,60 €	06h00 = 6,50 €	12h00 = 9,50 €
02h30 = 3,00 €	07h00 = 7.00 €	
03h00 = 3,60 €	08h00 = 7,50 €	
03h30 = 4,00 €	09h00 = 8.00 €	

STATIONNEMENT HORAIRE NUIT DE 20h00 à 08h00

01h00 = 1,00 €	03h00 = 3,00 €	
02h00 = 2,00 €		

TICKET PERDU = 8 €

Tarif abonné :

- Abonnement de 17h30 à 09h30 (24h/24 les dimanches et jours féries) : 33 € / Mois ou 336 € / An.

- Abonnement 24 h / 24 : 77 € / Mois (selon disponibilités).

TOTAL des fréquentations

218.502 entrées soit une moyenne/jour : 599..
309.406 entrées en 2002/2003. (-29%)

Autres renseignements :

Le Personnel :

* 3 salariés à plein temps dont un chef de parc.
* 2 salarié à 78h/mois
* 1 dirigeant bénévole.

Contrat de maintenance :

Thyssen assure l'entretien et le bon fonctionnement de nos ascenseurs.

Drager assure le bon entretien du système de détection du CO.

AADIS assure l'entretien de nos extincteurs et système anti-feu.

Cofely assure le bon fonctionnement de nos installations électriques en particulier l'entretien de nos 16 ventilateurs d'air propre soit 4 par étages.

Veritas assure la vérification annuelle de l'ensemble de nos installations pour une conformité à recevoir du public.

Scheidt Bachmann assure l'entretien et le bon fonctionnement de l'ensemble du matériel de péage.

Azur société de nettoyage assurant la propreté de l'ensemble du parking.

PAG société de surveillance avec maître chien assurant la sécurité de la clientèle.

S.A.I.E assure le suivi de l'installation électrique.

Assurances AXA et ALLIANZ Responsabilité civile.* Incendie. * Vol.*Dégradation du matériel. Bris de machine

Exco Clermont-Ferrand
Audit - Expertise Comptable - Conseil

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société PARKING DE LA POTERNE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2013.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

CLERMONT-FERRAND
14, avenue Marx-Dormoy
63057 CLERMONT-FD Cedex 1
Téléphone 04 73 29 42 50
Télécopie 04 73 93 58 64
E-mail : excoclermont@exco.fr

VICHY
2, bd Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
03200 VICHY
Téléphone 04 70 98 17 92
Télécopie 04 70 98 43 77
E-mail : excovichy@exco.fr

MONTLUÇON
9, rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUCON Cedex
Téléphone 04 70 28 44 28
Télécopie 04 70 28 11 89
E-mail : cabinet-salvan@exco.fr

P.J. Orceyre
J.C. Pouyet
A. Bonnichon
J.L. Beaughon
Associés

F. Verdier
F. Sirot
E. Mena

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823.9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous rappelons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CLERMONT-FD, le 16 OCT. 2013

Pour la S.A. EXCO CLERMONT-FD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pierre-Jean ORCEYRE
Mandataire social

AGREMENT DGFIP C5113.10002

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2013

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 2 Rue Montlosier 63000 CLERMONT FERRAND

Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 7 2 2 0 1 3 8 9 0 0 0 2 2

Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30062013 Net 3	N-1 30062012 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 059 393	AQ 1 055 314	4 080	7 202
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	174 460	AS 166 459	8 001	14 547
	Autres immobilisations corporelles	AT	13 469	AU 13 469		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	1 247 322	BK 1 235 241	12 081	21 749
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 124	BY	1 124	1 124
	Autres créances (3)	BZ	3 500	CA	3 500	3 347
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	452 365	CE 4 982	447 383	473 595
	Disponibilités	CF	138 252	CG	138 252	77 155
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 330	CI	2 330	2 200
	TOTAL (III)	CJ	597 571	CK 4 982	592 589	557 421
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 844 892	1A 1 240 223	604 669	579 170

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COGILOG

AGREMENT DGFIP C5113.10002

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2013

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 235 534)	DA	235 534	235 534
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	23 553	23 553
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	7	4 026
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	203 513	180 238
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	462 607	443 351
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 391	8 989
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 627	23 977
	Dettes fiscales et sociales	DY	82 574	75 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 350	10 350
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	15 120	16 506
	TOTAL (IV)	EC	142 062	135 819
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	604 669	579 170

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont { Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	142 062	135 819
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COGILOG

AGREMENT DGFIP C5113.10002

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2013

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	683 519	FH		FI	683 519	672 841
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	683 519	FK		FL	683 519	672 841
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		1 730
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	683 519	674 571
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	154 069	168 368
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 842	34 927
	Salaires et traitements*					FY	128 541	125 318
	Charges sociales (10)					FZ	55 374	54 665
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	9 668	16 347
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13 230	14 590
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	396 723	414 216
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	286 797	260 355
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	14 253	19 359
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	968	1 408
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	13 360	5 931
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	71	280
	Total des produits financiers (V)					GP	28 651	26 978
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	4 982	13 360
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		2 914
	Total des charges financières (VI)					GU	4 993	16 274
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	23 658	10 704
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	310 454	271 059

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COGILOG

AGREMENT DGFIP C5113.10002

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2013

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2	113
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2	113
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(7)	113
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices*	(X)	HK	106 935	90 934
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	712 173	701 661
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	508 660	521 424
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	203 513	180 238

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		1 730
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Diverses régularisations	9	2

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

COGILOG

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CONTRAT DE CONCESSION

La société Parking de la Poterne exploite un parking en vertu d'un contrat de concession en date du 28 Février 1973 pour une durée de 45 ans. Les biens de retour s'élèvent au 30 Juin 2013 :

- En valeur brute à	1 237 K€
- En valeur nette à	12 K€

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :
- les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable les immobilisations décomposables,
- la valeur des composants identifiés est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation,
- la durée d'utilisation des composants est proche de celle de la structure,
- la durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

Les immobilisations non décomposables bénéficient des mesures de tolérance (décret comptable 2005-1757 du 30/12/05). La société a opté pour le maintien des durées d'usages pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	33 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 et 10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel et mobilier de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Le montant des moins-values sur le portefeuille de valeurs mobilières de placement s'élève à 4 982 €, et le montant des plus-values s'élève à 7 297 €.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements de mise à la retraite du personnel s'élèvent à 8 463 € au 30/06/2013 (indemnité de départ volontaire uniquement, sans capital de fin de carrière collecté par Irp Auto et reversé aux salariés lors du départ).

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au 30/06/2013, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élèvent à 459 heures.

IMMOBILISATIONS

	MONTANT DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			MONTANT FIN DE L'EXERCICE
		ACQUISITIONS	VIREMENTS	CESSIONS	
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 247 322				1 247 322
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales	924 438				924 438
Installations techniques matériels et outillages	134 956				134 956
Installations agencements aménagements	174 460				174 460
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier	10 040				10 040
Emballages récupérables	3 429				3 429
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS	1 247 322				1 247 322

Régime juridique des biens en valeur brute :

Biens de retour :	1 237 282
Biens propres :	10 040

AMORTISSEMENTS

	MONTANT DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			MONTANT FIN DE L'EXERCICE
		DOTATIONS	VIREMENTS	DIMINUTION	
FRAIS D'ETABLISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 225 573	9 668			1 235 241
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	924 438				924 438
Installations générales	127 754	3 122			130 876
Installations techniques matériels et outillages	159 912	6 546			166 459
Installations agencements aménagements					
Matériel de transport	10 040				10 040
Matériel de bureau et mobilier	3 429				3 429
Emballages récupérables					
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 225 573	9 668			1 235 241

Régime juridique des biens en valeur nette :

Biens de retour :	12 081
Biens propres	0

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

	DOTATIONS DE L'EXERCICE		AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
	LINEAIRES	DEGRESSIFS	DOTATIONS	REPRISES
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 122	6 546		
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales Installations techniques matériels et outillages Installations agencements aménagements Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier Emballages récupérables	3 122	6 546		
TOTAL AMORTISSEMENTS	3 122	6 546		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	MONTANT DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		MONTANT FIN DE L'EXERCICE
		DOTATIONS	REPRISES	
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour investissements Provisions pour hausses de prix Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions Provisions pour impôts Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 360	4 982	13 360	4 982
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations	13 360	4 982	13 360	4 982
TOTAL GENERAL	13 360	4 982	13 360	4 982
DOTATIONS ET REPRISES D'EXPLOITATION				
DOTATIONS ET REPRISES FINANCIERES		4 982	13 360	
DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	MONTANT BRUT	A MOINS D'UN AN	A + D'UN AN - DE 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	1 124	1 124		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 500	3 500		
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	2 330	2 330		
TOTAL CREANCES	**6 954**	**6 954**		

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	MONTANT BRUT	A MOINS D'UN AN	A + D'UN AN - DE 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts à deux ans maximum à l'origine				
Emprunts à plus de deux ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	23 627	23 627		
Personnel et comptes rattachés	20 077	20 077		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 001	27 001		
Impôts sur les bénéfices	13 971	13 971		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 789	9 789		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes	11 736	11 736		
Dettes sur immobilisations				
Groupes et associés	10 391	10 391		
Autres dettes	10 350	10 350		
Produits constatés d'avance	15 120	15 120		
TOTAL DETTES	**142 062**	**142 062**		

PRODUITS A RECEVOIR

	MONTANT	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Clients Autres créances Disponibilités	1 124	1 124
	1 124	1 124

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges externes	2 330	2 200
	2 330	2 200

CHARGES A PAYER

	MONTANT	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Fournisseurs factures à recevoir	16 009	17 880
Dettes fiscales et sociales	38 665	37 526
Autres dettes	10 350	10 350
	65 024	65 756

PRODUITS PERCUS D'AVANCE

	MONTANT	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Prestations de services	15 120	16 506
	15 120	16 506

DETTES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

	MONTANT	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Néant	Néant

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	MONTANT	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Néant	Néant

CREDIT BAIL

	REDEVANCES PAYEES		DOTATIONS	
	EXERCICE	CUMULEES	EXERCICE	CUMULEES
	Néant	Néant	Néant	Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	MONTANT	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Nombre de titres	1 545	1 545
Valeur nominale des titres	152	152
Montant total du capital	235 534	235 534

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	EXERCICE 2008/2009	EXERCICE 2009/2010	EXERCICE 2010/2011	EXERCICE 2011/2012	EXERCICE 2012/2013
I.-SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE:					
Capital social	235 534	235 534	235 534	235 534	235 534
Nombre d'actions émises	1 545	1 545	1 545	1 545	1 545
Nombre d'obligations convertibles en actions	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
II.-RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES:					
Chiffres d'affaires hors taxes	547 891	618 006	632 220	672 841	683 519
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	259 670	286 941	265 664	300 878	311 738
Impôts sur les bénéfices	76 523	92 096	80 501	90 934	106 935
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	172 067	189 419	161 264	180 238	203 513
Montant des bénéfices distribués (1)	172 067	279 279	242 348	184 257	
III.-RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION :(2)					
Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	101,75	108,25	119,85	135,89	132,56
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	111,37	122,60	104,38	116,66	131,72
Dividende versé à chaque action (1)	111	181	157	119	
IV.-PERSONNEL:					
Nombre de salariés	4	5	5	5	5
Montant de la masse salariale	102 520	115 950	123 234	125 318	128 541
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	43 787	50 511	52 658	54 665	55 374

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.
(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y a lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.

DETTES ET CREANCES D'IMPOT DIFFEREES

provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges

CREANCES	MONTANT	DETTES	MONTANT
Plus-values latentes sur produits de trésorerie imposée	7 297		
	7 297		
IMPOT	2 432	IMPOT	